**Thème 2 – Croissance bleue durable d’un point de vue environnemental**

*Description*

Aujourd’hui, la croissance bleue est une part importante de notre développement économique. Dans toute l’Europe, et certainement en Belgique, l’industrie et la société se tournent de plus en plus vers la région de la côte et la mer pour utiliser les ressources marines afin de développer des produits innovants et/ou des processus qui répondent à nos besoins sociaux et économiques.

En même temps, cette zone côtière était déjà vulnérable étant donné l’utilisation humaine historique, alors qu'elle est également sous la pression de problèmes mondiaux tels que le réchauffement, l'acidification et l'élévation du niveau de la mer.

De fait, il est temps de concilier notre désir d’utiliser de plus en plus de ressources et d’espace marins avec le besoin urgent de conserver ou d’augmenter le capital naturel de l’environnement marin.

*Points de discussion/sujets concrets*

1. Quel genre d’activité économique voulons-nous développer en mer ?
2. Ces activités concurrencent-elles (temps/espace) les activités économiques actuelles ?
3. Ces activités concurrencent-elles (temps/espace) les zones ou espèces marines vulnérables ?
4. *Quid* de l’évaluation de l’impact cumulatif ?
5. Comment combiner spatialement les activités pourrait-il mener à plus d’innovation et de croissance économique, et en même temps ajouter de la valeur à l’environnement marin ?

*Motivation*

Il y a un fort intérêt européen pour l’utilisation des ressources marines pour le développement économique, alors que parallèlement, les éléments naturels de la zone côtière offrent à la société d’importants services écosystémiques. Ce thème est à la fois multisectoriel et pluridisciplinaire et présente des interfaces avec : la conservation de la nature, l'aménagement de l'espace marin, la politique, le tourisme, l'économie bleue, etc. L'objectif est de mieux comprendre les besoins des différents secteurs et de développer une vision intégrée sur la manière de concilier les besoins écologiques et économiques avec une attention particulière aux avantages économiques et écologiques que peut apporter l'utilisation multiple de l'espace.